



# DOSSIER ADHESION ASSOCIATIONS

## POURQUOI ADHERER ?

Pour soutenir les massages-bien-être en France et favoriser leur connaissance / approche / diffusion auprès du public.

## CONDITIONS D'ADHESION A LA FFMBE POUR LES ASSOCIATIONS

Pour adhérer à la FFMBE, une association doit respecter les critères suivants :

- Promouvoir les massages-bien-être
- Assurer la promotion des massages bien-être sans but lucratif, sans exercer de manière détournée une activité salariée ou indépendante de pratique des massages-bien-être au nom ou pour le compte de cette association.
- Avoir inscrit cette activité dans ses statuts
- Etre déclarée sur le territoire français

Cette promotion peut avoir, entre autre, les formes suivantes :

- proposer une sensibilisation ou une découverte des massages-bien-être sous forme d'initiations, d'ateliers ou de conférences
- proposer un annuaire de praticien
- être une association d'anciens élèves d'écoles de MBE

## PROCEDURE D'ADHESION

Faire parvenir par courrier:

- la motivation de l'association justifiant l'objet de l'adhésion, l'intérêt porté aux massages-bien-être et à la FFMBE
- la brochure de communication de l'association pour l'année en cours
- la copie des statuts de l'association
- la copie de l'identité de son représentant légal
- le formulaire « Adhésion Associations » complété et signé
- un chèque de 50€ à l'ordre de la FFMBE pour une adhésion d'un an à dater de la date de validation par le Conseil d'Administration
- La Charte Ethique et Déontologique des Associations Adhérentes FFMBE signée par le responsable de l'Association

**Le dossier sera étudié puis présenté au Conseil d'Administration lors de la réunion suivant la réception du dossier complet**

Après validation par le Conseil d'Administration, la FFMBE fera alors parvenir à l'association une confirmation d'adhésion comprenant :

- l'agrément officiel Association Agréée FFMBE
- le reçu de sa cotisation pour la période d'un an concernée
- 

L'adhésion est valable 1 an. Pour reconduire son adhésion, l'association doit faire parvenir 2 mois avant la fin de son adhésion :

- la brochure de l'association pour l'année à venir
- le formulaire « Adhésion Associations » complété et signé
- un chèque de 50€ à l'ordre de la FFMBE pour une adhésion d'un an à dater de la date de validation par le Conseil d'Administration

## FFMBE

Association loi 1901

4 place Louis Armand

Tour de l'Horloge

75603 Paris Cedex 12

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 76 25 99

contact@ffmbe.fr | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)



# FORMULAIRE D'ADHÉSION A LA FFMBE POUR LES ASSOCIATIONS

## Cadre réservé FFMBE

Chq n°..... Le \_\_ / \_\_ / \_\_ Banque : ..... Montant : .....

Nom de l'association : .....

Date de création : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable du/de la Président(e) : .....

Mail : .....

Site internet : .....

Types d'activités proposées :

en MBE :

autres que MBE :

**Association déjà adhérente à une autre Fédération ou Regroupement, merci de l'indiquer :**

.....

Je soussigné : .....

Président(e) de l'association : .....

Je déclare par la présente engager l'association ci-dessus nommée ; pour ce faire:

- Je déclare respecter les conditions d'adhésion des associations agréées FFMBE (document en PJ)
- Je joins à ce formulaire ma cotisation annuelle de 50€ par chèque à l'ordre de la FFMBE dont l'encaissement sera effectué lors de l'agrément définitif
- J'atteste sur l'honneur être en conformité avec les informations et critères demandés
- J'ai pris connaissance du champ d'application et me suis assuré de répondre précisément à la catégorie d'adhésion à laquelle je souscris (\*)
- Je déclare respecter la Charte Ethique et Déontologique des Associations Adhérentes FFMBE durant toute la période de mon adhésion

Nom et signature du/de la Président(e) de l'association :

Date :

Cachet de l'association :

### FFMBE

Association loi 1901

4 place Louis Armand

Tour de l'Horloge

75603 Paris Cedex 12

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 76

contact@ffmbe.fr | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)

*\*le non respect de l'appartenance à la catégorie d'adhésion pourrait entraîner une exclusion de la FFMBE sans remboursement de la cotisation*



# FORMULAIRE D'ADHÉSION A LA FFMBE POUR LES ASSOCIATIONS

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE DONNEES (document à retourner à la FFMBE\*)

Vous sollicitez votre adhésion à la FFMBE au titre Ecole agréée FFMBE, sous réserve de validation de votre dossier par la FFMBE, nous communiquerons vos coordonnées sur notre site internet [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr) dans la rubrique « Adhérents/Ecoles Agréées ». Vous disposerez d'un code d'accès à votre compte figurant sur notre site internet afin d'effectuer vous-même toute mise à jour de vos informations personnelles.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner l'autorisation de publication ci-dessous complétée des informations que vous souhaitez publier :

Nom de l'association : .....

Nom du Président : .....

Adresse : .....

.....

Numéro(s) de téléphone : .....

Email : .....

Site Internet : .....

Fait à : ..... Date : .....

Signature : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

\* Merci de retourner votre dossier complété et signé, comprenant toutes les pièces demandées à :  
**FFMBE Adhésion Association, 4 place Louis Armand, Tour de l'Horloge, 75603 Paris cedex 12**



# FORMULAIRE D'ADHÉSION A LA FFMBE POUR LES ASSOCIATIONS

*(document à retourner à la FFMBE)*

## **Charte Ethique et Déontologique des Associations Adhérentes FFMBE**

La présente Charte a pour but de définir les principes et les engagements auxquels sont tenues les associations qui souhaitent devenir adhérentes à la FFMBE. Cette charte se distingue de celle des Ecoles, et du Code de Déontologie Praticien et Elèves du fait de la différence d'activité de chacun. Le code de Déontologie de la FFMBE Praticiens et Elèves s'applique également aux « Associations adhérentes FFMBE ».

Les « Associations adhérentes FFMBE » contribuent au développement et à la reconnaissance des massages-bien-être par leurs activités sans but lucratif.

### **Article 1**

La présente Charte Ethique et Déontologique des Associations adhérentes FFMBE s'applique à toute association qui obtient le label « Association adhérente FFMBE ».

### **Article 2**

On entend par association toute association de loi 1901 officiellement déclarée avec parution au Journal Officiel.

### **Article 3**

Sont éligibles au titre « Association adhérente FFMBE » les associations dont les statuts font apparaître la présentation / la reconnaissance / la promotion des massages-bien-être, dans leur totalité ou en partie, de manière non lucrative et sans entrer en concurrence avec le marché des massages-bien-être représenté par les Praticiens en massages-bien-être, les SPAS les Instituts et les écoles.

### **Article 4**

Pour adhérer, une association doit répondre aux critères d'adhésion définis par la FFMBE et fournir toutes les pièces justificatives correspondantes. Pour maintenir son adhésion, une association doit chaque année en renouveler la demande et remettre à la FFMBE les pièces justificatives nécessaires.

### **Article 5**

Ne peuvent prétendre au titre « Association adhérente FFMBE » les associations qui proposent des séances de massages-bien-être au même titre que des Praticiens en massages-bien-être, des SPAS ou Instituts et qui par conséquent entrent en concurrence avec le marché des massages-bien-être.

### **Article 6**

Ne peuvent prétendre au titre « Association adhérente FFMBE » les associations qui proposent des formations en massages-bien-être au même titre que des écoles en massages-bien-être et qui par conséquent entreraient en concurrence avec le marché de la formation aux massages-bien-être.

### **Article 7**

Les « Associations adhérentes FFMBE » doivent s'abstenir de tout prosélytisme politique, idéologique, religieux ou autre et respecter les règles fondamentales de déontologie définies par la FFMBE.

### **FFMBE**

Association loi 1901

4 place Louis Armand

Tour de l'Horloge

75603 Paris Cedex 12

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 76 25 99

contact@ffmbe.fr | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)



# FORMULAIRE D'ADHÉSION A LA FFMBE POUR LES ASSOCIATIONS

## **Article 8**

Les « Associations adhérentes FFMBE » doivent être en conformité avec les normes d'aménagement, d'hygiène et de sécurité de leurs locaux.

## **Article 9**

Les membres des « Associations adhérentes FFMBE » ne peuvent en aucun cas prétendre aux titres de « Praticien agréé FFMBE » ou « Ecole agréée FFMBE » - titres attribués sur des critères spécifiques et différents de celles des associations.

## **Article 10**

Il est de la responsabilité des « Associations adhérentes FFMBE » d'informer leurs membres adhérents des dispositions de cette présente Charte Ethique et Déontologique. L' « Association adhérente FFMBE » sera tenue responsable pour non respect de cette charte par l'un de ses membres.

## **Article 11**

La FFMBE se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion pour non conformité aux articles de la présente Charte Ethique et Déontologique.

## **Article 12**

La FFMBE se réserve le droit d'exclure sans préavis toute « Association adhérente FFMBE » pour non respect des articles de la présente Charte Ethique et Déontologique.

Pour l'Association (nom et adresse) :

Son Représentant (nom et fonction) :

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Cachet de l'association :

## **FFMBE**

Association loi 1901

4 place Louis Armand

Tour de l'Horloge

75603 Paris Cedex 12

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 76 25 99

contact@ffmbe.fr | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)